

# L'ASSOCIATION DES AMIS DES ARTISTES DE NORMANDIE

TOUS AMBASSADEURS POUR LES ARTS !

<https://www.amis-artistes-normandie.com>

[contact@amis-artistes-normandie.com](mailto:contact@amis-artistes-normandie.com)

PRÉSENTATION – AVRIL 2019

# 1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

Partant du constat que l'Art et l'Économie sont deux atouts pour la Normandie, l'association créée en 2018 se donne comme ambition d'être la passerelle entre le monde artistique et le monde économique.

- La marque « les Amis des Artistes de Normandie » a été déposée à l'INPI avec une lettre Soleau pour protéger l'idée et le projet
- Association culturelle reconnue d'intérêt général permet une réduction d'impôts sur le montant des dons ou legs réglés à l'Association
  - 60 % pour les entreprises en mécénat
  - 66 % pour les particuliers

## 2. LA VISION DE L'ASSOCIATION

- L'association souhaite faire rayonner la Normandie à travers l'art en encourageant les artistes et en leur apportant son soutien.
- Le but est de faire connaître au grand public les artistes en devenir, les jeunes artistes, les artistes, reconnus ou non. L'association mettra en valeur leurs travaux par tous moyens (manifestations, concours, expositions, visibilité presse).
- L'association compte participer à l'attractivité du territoire avec l'aide des chefs d'entreprise et des collectivités. L'association portera deux missions :
  - La 1<sup>re</sup> : la création des *Trophées des Amis des Artistes de Normandie*.
  - La 2<sup>e</sup> : la mise en relation entre les artistes et les entreprises ou collectivités pour trouver de nouveaux lieux d'exposition

# 3. LES MISSIONS DE L'ASSOCIATION

1<sup>re</sup> mission : Création des « **Trophées des Amis des Artistes de Normandie** » pour les « jeunes » créateurs dans les commissions : art culinaire, art musical, sculpture, peinture, littérature, photographie.

- Pour la première édition en 2019, deux commissions : **l'Art Musical et l'Art Culinaire**
  - Art Culinaire : les candidats créeront des recettes à base de produits normands.  
**Guillaume Gomez** (chef des cuisines de l'Élysée sera notre grand parrain).  
**Michel Bruneau** (deux étoiles Michelin) et les disciples Escoffier organiseront le concours.
  - Art Musical : les candidats composeront un quatuor à cordes.

Nous sommes en attente de la confirmation du parrain

Une **soirée de gala** sera organisée à l'automne 2019 pour la remise des Trophées avec les finalistes, les partenaires, les membres de l'association.

Ce sera l'occasion d'une belle soirée en **mode networking** également.

# 3. LES MISSIONS DE L'ASSOCIATION

2<sup>e</sup> mission : Trouver de nouveaux lieux d'exposition pour les artistes

- Pour les artistes peintres, photographes, sculpteurs...
- Sélection des artistes : une commission sera créée (un membre du bureau de l'association des Amis des Artistes de Normandie, un membre de l'association et deux professionnels).
- L'association fera du lobbying auprès des entreprises et des collectivités afin de nouer des partenariats pour ouvrir de nouveaux lieux d'exposition.
- Participation à des salons d'exposition.

## 4. POURQUOI DEVENIR ADHÉRENT ?

- Vous devenez acteur d'une association au service des artistes de votre région et participez à la mise en valeur des talents normands
- Vous participez à l'attractivité du territoire
- Pour avoir la possibilité de rencontrer de nouveaux contacts, de tisser ou d'entretenir des liens business dans un environnement amical et festif
- Pour se démarquer en ayant une démarche de communication originale
- Vous faites entrer l'art dans votre entreprise avec à la clé de belles rencontres entre les artistes et vos salariés, vos clients... et des retombées positives en matière d'image

# 5. COMMENT DEVENIR ADHÉRENT ?

- En adhérant à l'association

*Les cotisations 2019*

*Montant.../... et après déduction fiscale*

- Personne physique :

Personne physique	100 €	34 €
Personne physique « bienfaiteurs »	300 €	100 €
Club des Mécènes	2 500 €	834 €

- Personne morale :

Personne morale	250 €	100 €
Personne morale « bienfaiteurs »	625 €	250 €
Cotisation «Entreprise Expos»*	1 500 €	600 €
Club des Mécènes	2 500 €	1 000 €

\*\*\*\*\*

*Personnes physiques « couple »*                      *160 €*                      *55 € \**

*\* Création pour l'année 2020*

\* « Entreprise Expos », l'association se chargera de vous mettre en contact avec les artistes pour l'organisation d'une ou deux expositions par an dans vos locaux.

# 5. DEVENIR MÉCÈNE EN FAISANT UN DON ?

## ➤ Trois formes de mécénat :

- Mécénat en *temps (compétence)*
- Mécénat en *marchandises* (transport, assurances des œuvres, fournitures de produits)
- Mécénat *financier* avec une réduction d'impôts de 60 % pour les entreprises et 66 % pour les particuliers

\*\*\*\*\*

## ➤ Modifications au régime du Mécénat (version à venir au 31 décembre 2019) :

- *Les articles 148 et 149 de la loi des finances pour 2019 apporteraient des modifications au régime du mécénat. Un plafond en valeur des dons ouvrant droit à réduction d'impôt serait créé pour les petites entreprises et des obligations déclaratives seraient introduites.*
- *Instauration d'une franchise de 10 000 € au plafond initial des 0,5% du CA HT par la loi des finances 2019 pour encourager le mécénat des petites entreprises (Article 238 bis du CGI version à venir au 31 décembre 2019).*

## ➤ In fine à retenir :

*Cette mesure s'appliquerait pour les dons (numéraire ou en nature).*

- *Quel que soit le CA HT, jusqu'à 10 000€ de dons*
- *Dans la limite de 0,5% du CA HT au delà de 10 000€ de dons*
- *Obligation de déclaration des versements ouvrant droit à la réduction d'impôt pour les dons supérieurs à 10 000 €*

*Cette mesure ouvre le mécénat d'entreprise aux petites entreprises.*



## 6. LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS EN 2019

### ➤ Septembre : Dîner au Cercle de l'Union Interalliée à Paris

Un rendez-vous exceptionnel le vendredi 6 septembre 2019 :

- Nous serons reçus par Denis de Kergorlay, le Président, au Cercle de l'Union Interalliée à Paris
- Dîner : 100 €/personne

# 6. LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS EN 2019

## ➤ Novembre : Soirée de Gala à Deauville

### 1<sup>er</sup> Soirée de remise des « Trophées des Amis des Artistes de Normandie »

- soirée à 150 €/personne (ticket d'entrée à 50 € + 100 € en don à l'association).

Soit après avantage fiscal de 66 % pour les personnes physiques et 60 % pour les personnes morales :

- 85 €/personne physique/dîner
- 90 €/personne morale/dîner
- Réservation d'une table privative de 8 personnes **au nom de votre société** avec mise en valeur de votre image (logo sur les affiches, sur le site internet, sur le catalogue officiel des Trophées, présentation de votre société ou insertion visuelle d'1/4 de page dans le catalogue et la photo de votre table avec vos invités d'un photographe professionnel)
  - À la charge de l'entreprise 1 560 €/table pour un don de 3 900 €- en mécénat d'entreprise
  - À la charge de l'entreprise 1 860 €/table pour un partenariat de 2 190€ - après déduction de l'Impôt sur les sociétés de 15 %

# LE BUREAU DE L'ASSOCIATION

➤ Le bureau est composé de 7 membres élargi au comité des fondateurs :

• Karine GÉNICOT	KG BUSINESS RELATIONS	Présidente
• Danielle BRÉDA-LOUIS	Consultante Communication – Évènementiel	Vice-présidente
• Gilles PAUMIER		Vice-président
• Christian BOULOCHER	NORMANDIE LOGISTIQUE	Secrétaire
• Yvon GERVAISE	LABORATOIRE SGS	Secrétaire-adjoint
• Laurent CHÉREAU	DSP CONSULTING	Trésorier
• Emmanuel MACÉ	PRAGMATIC/NEUVA	Trésorier-adjoint

- Comité des fondateurs : Yannick DUVAL, Gérard ROMEDENNE, Bruno ZANELLO
- Les Amis des Artistes de Normandie, association loi 1901 d'intérêt général pour la culture
  - Siège social : château de Canisy, 6/8 rue de Kergorlay 50750 Canisy
  - Adresse gestion : 330 rue Valvire 50000 Saint-Lô
  - Site internet : [www.amis-artistes-normandie.com](http://www.amis-artistes-normandie.com)
  - Contact : [contact@amis-artistes-normandie.com](mailto:contact@amis-artistes-normandie.com) - Karine Génicot 06 75 70 68 50